

L'AER Action

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

25^E FÊTE
PLEIN AIR
Page 27





« LA PLACE DES FESTIVALS

La Place des Festivals a été inaugurée en 2009 et est située au cœur du Quartier des spectacles de Montréal.

Des foules du monde entier convergent vers cet espace public populaire pour ses festivals, ses spectacles et sa fontaine interactive.

Entièrement dédiée aux festivals, à l'animation urbaine et à la détente, la Place des Festivals accueille chaque année des activités artistiques gratuites de toutes sortes et de toutes tailles. On retrouve dans cet espace public le plus grand jeu de fontaines animées et interactives au Canada, doté de 235 jets, 4 superstructures d'éclairage et des structures transparentes dédiées en priorité aux restaurateurs. De plus, la Place des Festivals est entourée d'édifices qui hébergent des organisations à vocation culturelle : l'édifice Wilder, Le Blumenthal, l'Îlot Balmoral et le Musée d'art contemporain. »

Source :

www.quartierdesspectacles.com/fr/lieu/82/place-des-festivals

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES	4
NOS CAISSES DE RETRAITE	5
ASSURANCE COLLECTIVE	6
PARLONS LECTURE	7
MOTS CROISÉS	8
DÎNERS-RENCONTRES MENSUELS	8-24
CINÉMA D'HIER	9
HISTOIRE ET RACINES	10
PLANIFICATION FINANCIÈRE	11
LES RÉSIDENCES TERRASSES VERSAILLES	12
LA SANTÉ DES YEUX	13
LES GRANDS EXPLORATEURS	14-15
VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE	16
À LA MÉMOIRE DE NOS RETRAITÉS DÉCÉDÉS	18
CAMPAGNE CENTRAIDE 2024	19
ASSURANCE AUTO-HABITATION	20
STYLE DE VIE EN RÉSIDENCE	21
AÎNÉS ET CONSOMMATION	22-23
RABAIS ET PRIVILÈGES	24

VOYAGES ET LOISIRS

RETOUR SUR LA 2 ^e SOIRÉE DE PÂTES ET MUSIQUE	25
EXCURSION SUR LE PETIT NAVIRE	26
DÎNER AU RESTAURANT PORTOVINO	26
25 ^e FÊTE PLEIN AIR AU PARC MAISONNEUVE	27

Revue officielle de l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal Inc. Les textes publiés dans cette revue n'engagent que leur auteur. Tous les membres qui désirent participer à la rédaction de **L'AER-ACTION** sont les bienvenus. Toute reproduction, traduction et diffusion des textes est autorisée à la condition de citer la source.

Vol. 38 No 2 – été 2024

Tirage 2425

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1192-8913

Numéro de convention : 40010130

DIRECTEUR

Jacques Guilmain

COMITÉ DE RÉVISION

Richard Gervais, superviseur

Nicole Gameau

COLLABORATEURS

Pierre-Louis Augustin

Claude Beaudet

France Bouvier

Christian Bisson

Élisabeth Brewer

Diane Charest

André Chouinard

Mariette Éthier-Morand

Annette Frantz

Richard Gervais

Mathieu Houle

Roger Lagacé

Eleana Morelli

Frantz D. Pierre-Louis

Audrey Plante

Claudette St-Germain

GRAPHISME

Optimum Graphiques

SIÈGE SOCIAL

791, rue Jarry Est, Montréal

(Québec) H2P 1W3

Tél.: 514 272-0818

Courriel : aer@bellnet.ca

Internet : www.aerm.org



facebook.com/aerm.org

HEURES D'ACCUEIL

**MARDI AU JEUDI
DE 9 H À 15 H**

FERMÉ DU 19 JUILLET AU 5 AOÛT INCL.

N.B. : Avant de vous présenter au bureau, assurez-vous qu'il est ouvert en téléphonant au 514 272-0818.



INDEXATION DES RENTES DES RETRAITÉS MUNICIPAUX :

La Cour suprême du Canada rejette la demande d'autorisation d'appel

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel des parties dans le dossier de la contestation de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (Loi 15), suivant la décision de la Cour d'appel du Québec qui confirmait la décision de la Cour supérieure du Québec dans ce dossier.

La Cour suprême maintient la position du juge de première instance qui disait que «*le retrait unilatéral d'un droit issu de la négociation collective, soit l'indexation automatique de la rente, et ce, sans égard aux droits acquis des retraités, combiné à l'absence d'un processus de négociation et d'arbitrage de différends, constituent des entraves substantielles à la liberté d'association.*»

Rappelons qu'en juillet 2020, le juge Moulin de la Cour supérieure du Québec avait accueilli en partie les demandes :

En déclarant inconstitutionnelles les dispositions de la Loi 15 visant la suspension de l'indexation des rentes des **participants retraités** au sens de cette loi (les participants qui ont commencé à recevoir une rente le 31 décembre 2023 ou qui ont fait une demande à l'administrateur du régime entre le 1^{er} janvier et le 12 juin 2014).

En rejetant les demandes visant à faire déclarer inconstitutionnelles les autres dispositions relatives aux **participants actifs**, au motif que ces dernières ne constituaient pas une entrave substantielle à la liberté prévue par la Charte des droits et libertés.

La décision de la Cour d'appel du Québec, le 10 mai 2023, confirmant la décision du juge Moulin, est donc considérée comme la décision finale sur le fond dans ce dossier.

Ainsi, les dispositions de la Loi 15 applicables aux **participants actifs** au sens de cette loi demeurent en vigueur.

Les dispositions de la Loi 15 visant la suspension de l'indexation des rentes des **participants retraités** ne seront pas applicables.

Toutefois, le juge Moulin, de la Cour supérieure, demeure toujours saisi du dossier en ce qui concerne les demandes en réparation en faveur des participants retraités au sens de la Loi 15.

En résumé :

Ceux qui étaient à leur retraite le 31 décembre 2013, ou qui ont fait leur demande de retraite entre le 1^{er} janvier et le 12 juin 2014 (**les participants retraités**), devront attendre une autre décision de la Cour supérieure qui statuera sur les demandes de réparations des retraités : indexation, rétroactivité, intérêts, etc.

Ceux qui ont pris leur retraite depuis le 13 juin 2014, et qui n'avaient pas fait leur demande le 12 juin 2014 (**les participants actifs**), sont soumis à la Loi 15. C'est-à-dire que les clauses d'indexations négociées ne s'appliquent pas et qu'ils auront droit au versement d'une certaine indexation seulement lorsque leur caisse de retraite enregistrera un supplément d'actif.

Dans un communiqué, le Bureau des régimes de retraite de la Ville de Montréal mentionne : «*Nous sommes donc en attente d'une décision de la Cour supérieure quant aux modalités de rétablissement de l'indexation des rentes des retraités visés. L'impact réel sur les rentes pourrait ne pas être connu rapidement.*»

Par écrit, le cabinet de la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, indique avoir pris acte de la décision rendue par la Cour suprême. «*Nous allons rester à l'affût des développements dans le dossier et accompagner Retraite Québec et les municipalités dans les prochaines étapes*», précise-t-on.

Dans le **rapport annuel 2023 de la Caisse commune des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal**, le président, monsieur Richard Audet, mentionne : «*Dans ce contexte, le portefeuille global s'est comporté comme attendu en 2023. Grâce aux bonnes années de rendement depuis dix ans ainsi qu'à la hausse des taux d'intérêt à long terme, les régimes de retraite sont actuellement en excellente position pour faire face à leurs obligations.*»¹

¹ Voir le message du président de la Caisse commune à la page 5 de la présente revue

Nous suivons ce dossier de près et vous tiendrons informés de la suite du processus. Consultez notre site web aervm.org régulièrement.

Bienvenue aux NOUVEAUX MEMBRES

BEAULIEU Hélène,
agente de bureau principal,
Police

DEL VECCHIO, Francine,
technicienne juridique, Greffe

FORTIN, Louise,
préposée au secrétariat,
Greffe

RAYNAULD, Danielle,
préposée aux
communications, Greffe

Bienvenue à un NOUVEL ADMINISTRATEUR

Félicitations à Jean Laffèche qui s'est joint à l'équipe d'administrateurs de l'AER.



JEAN LAFLÈCHE

- 1970 : commis grade 1 ;
- 1973 : commis grade 2 ;
- 1976 : agent d'aide sociale grade 1 ;
- 1982 : agent d'aide sociale grade 2 ;
- 1988 : agent de révision et formateur sur la nouvelle loi et sur le nouveau système informatique ;
- 1989 : chef d'équipe ;
- 2000 : retraité.

2002-2014 : administrateur pour Les Retraités du 429, j'ai contribué à monter le site internet, j'ai aussi remplacé le responsable du journal « Le temps de... » à la suite de son décès (environ 1 an). J'ai représenté et je représente toujours l'association auprès du **Regroupement des Syndicalistes à la Retraite (RSR)**, où je m'occupe du blogue et de l'envoi d'infolettres. Incité par le Président de l'époque, feu Monsieur François Teasdale, j'ai aussi adhéré à **Espaces 50+** où je suis devenu administrateur et également édimestre.

Parallèlement, administrateur pour Les Dynamiques du Village Olympique, j'y ai également monté le site Internet ainsi qu'informatisé le système de réservations d'activités et autres documents de gestion en Word et Excel (environ 10 ans). Domage, la pandémie a mis fin à l'organisme.

2015-2017 : trésorier de mon syndicat de condos ;

2023-juin 2024 : vice-président chez **Les Retraités du 429**. À différentes dates, je me suis également occupé du journal « Le temps de... » et du site Internet ;

2024-03 : administrateur pour l'AER ;

2024-04 : administrateur pour « **Au fil du Temps d'Anjou** » ;

2024-04 : administrateur pour l'**Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)**.

HEURES D'ACCUEIL

Les bénévoles de l'Association et principalement de la Direction générale se font un plaisir et un devoir de répondre avec diligence aux demandes de ses membres.

Prenez note que le bureau est présentement ouvert
du mardi au jeudi, de 9 h à 15 h.

**Fermé du vendredi 19 juillet au
lundi 5 août incl.**

**N.B. : Avant de vous présenter
au bureau, assurez-vous qu'il
est ouvert en téléphonant au
514 272-0818.**

Pour obtenir les informations dans les meilleurs délais, communiquez avec nous, **par téléphone au 514 272-0818**, ou par courriel aer@bellnet.ca.

Nous vous suggérons également de consulter régulièrement notre site web : www.aervm.org et notre page Facebook : www.facebook.com/aervm.org.

LA CAISSE COMMUNE

des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

MESSAGE DU PRÉSIDENT

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023, la Caisse commune a clôturé l'année avec un rendement de 9,5 % et un actif total de 9,9 G\$, en hausse de 600 M\$ par rapport à 2022. Sur cinq ans, le rendement annualisé se chiffre à 6,97 % et sur dix ans le rendement affiche une performance de 6,58 %.

Les marchés obligataires ont été caractérisés par une incroyable volatilité, mais ont réussi à terminer l'année avec une performance positive. Les marchés boursiers ont également terminé en hausse, cependant une concentration historique de gains provenant d'une poignée de titres technologiques explique l'incroyable performance des marchés boursiers américains et internationaux.

Depuis une décennie, on observe des variations nettement plus importantes des rendements des différentes catégories d'actifs, d'une année à l'autre. Les marchés obligataires et boursiers avaient connu une importante correction en 2022, mais leur rendement positif en 2023 explique notre forte performance. Les placements privés ont été affaiblis par le comportement du portefeuille immobilier qui continue à devoir composer avec les nouvelles tendances structurelles du secteur.

Dans ce contexte, le portefeuille global s'est comporté comme attendu en 2023. Grâce aux bonnes années de rendement depuis dix ans ainsi qu'à la hausse des taux d'intérêt à long terme, les régimes de retraite sont actuellement en excellente position pour faire face à leurs obligations.

Un portefeuille bien diversifié et résilient reste le meilleur outil pour rencontrer nos obligations à long terme. La Commission de la caisse commune va continuer d'agir avec prudence, diligence et

compétence pour remplir cet objectif. C'est pourquoi d'importants travaux sur les politiques de placement de chacun des régimes ont débuté en 2023, en plus d'avoir complété des changements essentiels à sa gouvernance.

Je tiens à souligner l'excellent travail de l'équipe de placement et de tous les membres de la Commission de la caisse commune, afin de demeurer un investisseur performant, un partenaire de choix pour les régimes et une organisation en mouvement, productive et engagée.

En terminant, au nom de la Commission, j'aimerais souligner l'implication active et l'excellente collaboration des commissions des régimes de retraite, ainsi que l'accompagnement du Bureau des régimes de retraite qui a été essentiel à l'atteinte de nos objectifs et de nos résultats.

Le Président,
Richard Audet.

Source : [Rapport annuel de la Caisse commune des régimes de retraite de la ville de Montréal](#)

Pourquoi demander de recevoir votre REVUE l'AER-Action par courriel ?

Le prix du papier nécessaire à l'impression de la revue ne cesse d'augmenter. Pour que nous puissions continuer à produire quatre revues par année, et ce à des coûts raisonnables, nous vous encourageons à demander de recevoir votre exemplaire par courriel en format numérique.

Il vous suffit de nous envoyer un courriel à aer@bellnet.ca avec la mention :

OUI, JE SUIS INTÉRESSÉ(E) À RECEVOIR l'AER-Action PAR COURRIEL !

N.B. : En tout temps, vous pourrez retirer votre nom de notre liste d'envoi par courriel et à nouveau recevoir votre revue par la poste.

ATTENTION ! Si votre adresse courriel est modifiée, veuillez nous en informer le plus rapidement possible afin que notre liste soit à jour. Dès lors, vous serez certain(e) de ne pas manquer les dernières nouvelles de l'AER. Nous tenons à ce que vous soyez bien informé(e)s.



Votre 65^E ANNIVERSAIRE

Qu'est-ce qui arrive lorsqu'une personne assurée sous notre contrat 15T00/01 atteint l'âge de 65 ans?

Au Québec, lorsqu'une personne atteint l'âge de 65 ans, elle est inscrite automatiquement au régime public d'assurance médicaments de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Elle n'a donc aucune démarche à faire pour bénéficier de la couverture de ce régime. Le régime public (RAMQ) constitue alors le **régime de base**.

Notre régime (privé) continue d'offrir la couverture complémentaire d'assurance médicament (deuxième payeur) qui complète celle qu'offre la Régie (premier payeur).

Si la personne assurée a un conjoint de moins de 65 ans, ce dernier doit s'inscrire au régime public, s'il n'est pas admissible par lui-même à un régime privé.

La prime qui s'applique (« moins de 65 ans » ou « 65 ans et plus ») est en fonction de l'âge du membre retraité :

Membre retraité (moins de 65 ans) avec conjoint (65 ans et plus)

- taux famille (moins de 65 ans);
- le conjoint se désinscrit de la RAMQ et s'y inscrit de nouveau, en même temps que le membre.

Membre retraité (65 ans et plus) avec conjoint (moins de 65 ans)

- taux famille (65 ans et plus);
- les deux seront inscrits à la RAMQ car le conjoint suit le membre.

Le tout prend effet le 1^{er} du mois suivant la modification.

Source : www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/votre-65e-anniversaire

Nous informer DE LA DATE DU DÉCÈS

Si vous êtes l'époux ou le conjoint de fait d'une personne décédée ou le liquidateur de la succession d'un proche décédé qui était membre de l'Association des Employés Retraités de la Ville de Montréal, il est important de communiquer avec nous le plus rapidement possible par téléphone au 514 272-0818 ou par courriel au : aer@bellnet.ca.

COURRIEL

Nous sommes à l'ère des communications et l'AER met tout en oeuvre pour suivre cette évolution rapide et fascinante. Vous êtes certainement conscients que nous mettons beaucoup d'efforts pour donner le plus d'information pertinente aux membres, mais il est certain que pour améliorer la situation, il nous faut votre collaboration et votre soutien. C'est essentiel.

Actuellement, plus de 1 400 membres nous ont fourni leur adresse courriel; notre objectif pour l'année 2024 est de 1 500 inscriptions.

En conséquence, il serait fort apprécié que vous nous fassiez connaître la vôtre et ce, d'une façon très simple en nous adressant un message au : aer@bellnet.ca.



VOUS DÉMÉNAGEZ ? OU VOUS CHANGEZ VOTRE ADRESSE COURRIEL ?

Informez-nous sans délai !

Afin de continuer à recevoir votre revue *l'AER-Action*, toutes correspondances, courriers électroniques et infolettres de votre association, veuillez nous aviser de votre changement d'adresse postale ou d'adresse courriel le plus tôt possible par téléphone au **514 272-0818** ou par courriel au aer@bellnet.ca.

Pour plus d'information sur les avantages sociaux, veuillez communiquer avec

Services Conseil Claudette St-Germain inc. ★

Claudette St-Germain, C.A.A.S., CEBS
Conseillère, Assurance Collective

514 909-6356
claudette.st-germain@outlook.com

Pour les questions relatives aux Soins couverts, Remboursements, Carte de paiement ou site Accès/Assurés, vous pouvez communiquer directement avec SSQ, Service aux assurés :

Français : **1 877 651-8080** English : **1 888 651-8181** Courriel : clientele@ssq.ca



Trois

Valérie Perrin,

Éd. Albin Michel (2021)/669 pages

À la mémoire de Pascale Romiszvili décédée le 27 juin 2019.

En 1982, Adrien Bobin, Étienne Beaulieu et Nina Beau sont dans la même classe de CM2 et deviennent inséparables. Ils grandissent ensemble et se promettent de quitter leur province pour s'installer à Paris, vivre de la musique et ne jamais se quitter. En 2017, une voiture est décou-

verte dans le lac près de leur ville natale. Virginie, qui a bien connu les trois amis, couvre l'événement.

p. 10 - Nina, Étienne et Adrien entrent dans une enfance d'inséparables.

p. 13 - Je m'appelle Virginie; aujourd'hui, des trois, seul Adrien me parle encore; Nina me méprise; quant à Étienne, c'est moi qui ne veux plus de lui.

p. 27 - Dernière classe avant de partir au collège. Le prof avait le sentiment de façonner des pierres précieuses pour qu'elles finissent dans un caniveau : « de pisser dans un violon » comme il disait à sa femme, le soir, en avalant sa soupe.

Valérie Perrin

Valérie Perrin naît à Remiremont (Vosges) le 19 janvier 1967. Elle grandit à Gueugnon, en Bourgogne, dans une famille de footballeurs professionnels. Elle abandonne le lycée en classe de première et part vivre à Paris où elle vit de petits boulots. Elle fonde une famille et s'installe à Trouville-sur-Mer.



Sa rencontre avec Claude Lelouch en 2006 détermine sa carrière au cinéma comme photographe de plateau, puis comme scénariste sur les derniers films du réalisateur, mais ce sont surtout ses romans qui la font connaître du grand public. Le 17 juin 2023, elle épouse Claude Lelouch à la mairie du 18^e arrondissement de Paris.

MARIETTE ÉTHIER-MORAND



p. 46 - Py n'aurait pas ses larmes : il s'agit d'Adrien accusé du vol de matériel didactique. Il les ravalait aussitôt comme une soupe amère.

p. 84 - Nina se fait l'effet d'un chercheur d'or qui ne trouve que du sable dans son courrier et jamais de pépites.

p. 100 - Tu crois que des fois la vie redonne pour se faire pardonner d'avoir trop pris. Nina et Étienne ont redonné ses cinq sens à Adrien. Le souffle en plus. Et sûrement l'espoir. Voilà pourquoi il leur est si attaché.

p. 168 - Cette joie qui ne s'achète pas sur plan. Ce soir, je profite jeunesse, espoirs, parents qui croient en nous (...) Avoir grandi ensemble dans cette province qui nous a surprotégés.

p. 169 - Chacun sa route, chacun son chemin, chacun son rêve, chacun son destin.

p. 177 - Nina semble en lévitation.

p. 182 - Ne cherche pas à fourguer à tout prix, elle veut construire une véritable histoire entre l'homme et l'animal.

p. 183 - Elle veut offrir à sa grand-mère le cadeau d'un chat pour Noël.

p. 203 - Nina a hâte d'arriver chez lui. De boire encore des verres. S'emplit de cet alcool qui nous fait si bien croire qu'il fait beau même les jours de pluie.

p. 328 - Quand on coupe la tête, on n'arrache pas les racines.

Son premier roman, *Les Oubliés du dimanche*, paraît en 2015. Il reçoit 13 prix. Il aborde le lien intergénérationnel : « un beau livre sur la mémoire et la transmission, porté par une écriture sensible », titre *L'Express* styles.

Son deuxième roman *Changer l'eau des fleurs*, publié en 2018, est également couronné de plusieurs prix dont le prix Maison de la Presse qui récompense un ouvrage rédigé en langue française destiné à un large public. Pour le jury, c'est « un roman sensible, un livre qui fait passer du rire aux larmes avec des personnages drôles et attachants ».

Aux élections européennes de 2019, Valérie Perrin se présente sur la liste des candidats du Parti animaliste. Marraine d'un refuge pour animaux, elle s'inspire des personnes qui y travaillent pour écrire son troisième roman, *Trois*, paru en avril 2021. On suit l'histoire de trois amis d'enfance, des années 1980 aux années 2000, sur fond de chansons du groupe Indochine.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Valérie_Perrin

NOUVEAU SITE, même adresse: www.aervm.org

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site web à <https://aervm.org/>

Celui-ci a été créé par des professionnels utilisant les nouvelles technologies de conception des sites web.

Il est accessible et très convivial autant sur votre ordinateur, votre tablette ou votre cellulaire.

Vous y trouverez toutes les informations que vous recherchez :

- Les activités de l'Association;
- Les rabais et privilèges offerts à nos membres;
- Des communiqués qui vous assurent des informations de dernière heure;
- Des chroniques de l'actualité d'intérêt pour les retraité(e)s et aîné(e)s;
- Et beaucoup plus.
- L'assurance maladie-voyage;
- Des liens vers des sites utiles;

Les informations sont régulièrement mises à jour.





Horizontalement

- A - Premier médaillé d'or québécois.
- B - Qualifie une performance extraordinaire - Cépage.
- C - Rares dans les stades - Les officiels la subissent parfois.
- D - Pronom - Pour répéter - De la même lignée d'athlètes.
- E - Saute - L'entraînement l'est.
- F - Infantile - Deux de quatre - Pris.
- G - Au Japon - Prénom d'un athlète indépendant?
- H - Applaudir - Quadruple olympien.
- I - Comme l'esprit sportif devrait l'être - Préfère.
- J - N'a pas sa place aux Jeux olympiques.
- K - Entendu au tennis - Pour les hymnes nationaux
- L - Comme l'athlète satisfaite - Provenant.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Voir la solution à la page 26.

Verticalement

- 1 - Athlètes olympiques.
- 2 - Dont on ne connaît pas le résultat - Forme de stade.
- 3 - Partie de la gymnastique - Devancer l'annonce officielle.
- 4 - La foule l'est rarement - Affiche.
- 5 - Premier - Les pentathloniens le font.
- 6 - En sont à leurs débuts olympiques - Enseigne.
- 7 - Se trouve - Note.
- 8 - Pour les sauteurs - Partie de Monopoly.
- 9 - En Marne - Attend les dieux du stade - Le mot pour rire.
- 10 - Donnée comme preuve - Prénom.
- 11 - Palindrome - Récompense l'athlète - Furieuse envie de boxer.
- 12 - Sévit lors des cérémonies d'ouverture et de fermeture - Peu perceptible.

LES DÎNERS MENSUELS DE L'AER

Le troisième lundi du mois, c'est un rendez-vous!

Nous poursuivons nos dîners mensuels le troisième lundi du mois au restaurant le DELI PAULOS

APPORTEZ VOTRE VIN OU VOTRE BIÈRE!

Plusieurs membres de l'Association se retrouvent devant un bon repas bien arrosé : occasion idéale d'échanger de tout et de rien avec ses ex-collègues.

Le prochain rendez-vous est le lundi 15 juillet.

Plusieurs participants sont des « réguliers » et, chaque fois, nous voyons avec plaisir de nouveaux visages.

On vous attend en grand nombre.

Parlez-en également à vos anciens confrères et consœurs afin que nous y soyons de plus en plus nombreux.



LE DELI PAULOS

**Dates à retenir :
15 Juillet, 19 août et
16 septembre.**

DELI PAULOS.
3365, avenue De Granby
(angle Sherbrooke)
Montréal – 438 381-1618

Grand stationnement.

(Centre commercial Domaine, près du métro Langelier).

C'est un rendez-vous!



Cavales fatales



Titre original :
Requiem pour un beau sans-cœur.

Canada / Québec; 1992;
en couleur; 1 h 33.

Drame policier écrit et réalisé par Robert Morin.

**Avec Gildor Roy,
Jean-Guy Bouchard,
Brigitte Paquette,
Sabrina Boudot et Klimbo.**

Requiem pour un beau sans-cœur

Pour lancer sa carrière de scénariste, réalisateur, producteur et directeur photo, le Montréalais Robert Morin (né en 1949) n'avait pas attendu le bon vouloir des subsides du Québec et du Canada. Avec quelques amis aussi passionnés que lui, il avait fondé en 1977 la Coop Vidéo de Montréal. Depuis, même s'il a acquis une certaine renommée, Morin ne s'embarrasse pas de carcan. Il poursuit son parcours atypique en tournant documentaires et fictions, sans privilégier l'une de ces deux formes d'images en mouvement. La récente sortie en salles de son documentaire *Festin Boréal* a d'ailleurs suscité un vif intérêt.

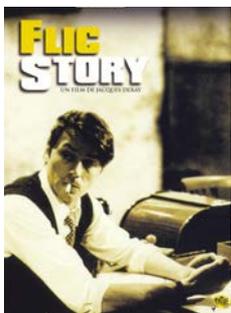
Au début des années quatre-vingt-dix, Robert Morin et le comédien Gildor Roy (alors presque débutant) se partagèrent l'affiche de *Requiem pour un beau sans-cœur*. Haute en couleur, cette « pseudobiographie » raconte l'évasion du trentenaire Louis-Régis Savoie d'un établissement supposément à sécurité maximale, lors d'une visite de son jeune garçon.

Savoie fuit à toute allure avec son ami Tonio (Jean-Guy Bouchard). Ils finissent par se réfugier dans un chalet minable, où la petite amie de Louis-Régis, Denise (Brigitte Paquette), et une certaine Cindy (Sabrina Boudot) les rejoignent. Les évadés sont activement recherchés par les forces de l'ordre. La crainte du très naïf Louis-Régis d'être incarcéré à nouveau n'écarte pas son rêve de bientôt s'établir au Costa Rica.

En 1992, certains éléments de ce long métrage avaient un peu refroidi les ardeurs. Le langage liturgique (!) et très cru avait dérangé une partie du public. Étrange, non? Comme si des voyous pouvaient s'exprimer autrement... L'utilisation un peu abusive de la caméra subjective avait aussi été décriée. Enfin, la narration effectuée tour à tour par plusieurs personnages n'avait pas fait l'unanimité. Ces reproches ne furent pas les miens.

Requiem pour un beau sans-cœur est, à mon avis, un des films québécois parmi les plus réussis.

Flic Story



Titre original :
Flic Story.

France / Italie; 1975;
en couleur; 1 h 52.

Drame policier coécrit et réalisé par Jacques Deray.

**Avec Alain Delon,
Jean-Louis Trintignant,
Renato Salvatori, Claudine
Auger et Maurice Biraud.**

Zélé et ambitieux, le policier Roger Borniche (1919-2020) avait marqué le domaine de la justice française en participant à plus de cinq cent soixante arrestations. Il avait également rédigé de nombreux livres à succès souvent basés sur sa carrière. Parmi les plus brillants segments de sa soif de justice, soulignons l'arrestation d'Émile Buisson, braqueur et assassin notoire. Transféré d'une prison à un asile, après avoir feint des symptômes de maladie mentale, Buisson réussit à s'évader. Capturer cet individu immoral devint une réelle obsession pour l'inspecteur Borniche, dont quelques initiatives improvisées provoquèrent quelques conflits avec son supérieur. Poursuivi sans relâche par Borniche et ses collègues, Émile Buisson fut finalement coincé dans une auberge de province. En 1956, il fut guillotiné à Paris.

Inspiré du premier ouvrage autobiographique de Roger Borniche, *Flic Story* était un sujet en or pour une adaptation cinématographique, dont on confia les rênes à Jacques Deray, déjà familier avec le genre (*Borsalino*, 1970).

Dès les premiers instants, on est happé par la qualité du film. On se retrouve au cœur des années quarante grâce à une remarquable direction artistique. Les décors un peu défraîchis, la lourdeur des automobiles et les costumes typiques de l'époque : tout y est.

Par ailleurs, le rythme palpitant des scènes d'action n'empêche pas le récit d'enfiler quelques perles de dialogues, où la drôlerie côtoie la gravité.

Du moindre figurant jusqu'aux vedettes de *Flic Story*, l'homogénéité de l'interprétation nous subjugué. Évidemment, la palme revient au duo Delon-Trintignant. Très contrastés, les personnages campés par ces monstres sacrés du cinéma français atteignent leur cible sans jamais forcer la note. Delon joue avec aisance et retenue ce rôle qui représentait un gros défi pour lui. Quant au regretté Trintignant (mon idole, je l'avoue), il est étourdissant de justesse, avec son sourire démoniaque et complètement terrifiant.



DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE, L'OMERTÀ EST DE RIGUEUR Partie 1

Par définition, l'Omertà catholique concerne un petit groupe tricoté serré de gens puissants à l'intérieur de l'Église catholique (les évêques). Si un frère évêque fait quelque chose de mal, nul autre ne peut le mentionner, ou en parler aux médias, et encore moins condamner publiquement les actions de cet évêque! À moins qu'un ou plusieurs évêques décident de briser la loi du silence, seuls des gens sans autorité peuvent parler ouvertement de cette situation. Cette solidarité s'établit entre membres d'un cercle déterminé pour dissimuler les fautes par crainte de représailles ou de vengeance ou pour sauvegarder des intérêts communs. Ainsi, les médias se sont butés à l'omertà qui le gangrène depuis longtemps.

Historiquement, la loi du silence est une réalité bien concrète du milieu. Ce mot, qui est aussi un code d'honneur, pourrait découler du mélange d'umiltà (humilité), qui se prononce umirta en dialecte sicilien, et d'omo, qui signifie homme dans cette même langue.

L'Église catholique romaine est en crise depuis plusieurs années. Abus sexuels, physiques et psychologiques : de par le monde, les rapports dévastateurs viennent assombrir encore un peu plus le scandale des prêtres pédophiles. Au Québec, au moins 9965 personnes disent avoir été agressées sexuellement ou physiquement, quand elles étaient enfants, par plus de 800 abuseurs allégués ayant évolué au sein de l'Église catholique de 1930 à nos jours.

Dans le passé, l'Église a considéré le problème de l'abus sexuel comme une question interne. Bien que le nombre de prêtres auteurs d'agressions sexuelles soit faible (environ 4 % de tous les prêtres), l'exploitation sexuelle exercée par des dirigeants religieux constitue un abus de confiance particulièrement grave. Parmi ces prêtres, très peu avaient affaire au système de justice pénale. Ces dernières années, l'Église catholique a mis en œuvre des politiques favorisant la divulgation de cas d'agressions et les auteurs de ces actes au sein du clergé ont de plus en plus été dirigés vers des organismes externes.

Le pape François a décidé de lever le secret pontifical, une obligation de silence absolu, dans le cas des affaires d'abus sexuels commis sur des mineurs.

Les pensionnats pour Autochtones au Québec

Au Québec, d'après le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), paru en 2015, le premier pensionnat pour Autochtones du Canada a été ouvert au début du 17^e siècle près du poste de traite français, à l'emplacement actuel de la Ville de Québec à des fins d'évangélisation.

Une modification de la Loi sur les Indiens en 1894 a rendu obligatoire la fréquentation des pensionnats. Les enfants ont été arrachés à leur famille et à leur culture et forcés d'apprendre l'anglais ou le français, d'adopter le christianisme et de se plier aux coutumes de la majorité blanche du pays. Plus de 150 000 enfants des Premières

Nations, ou encore, métis ou inuit, ont été forcés de fréquenter des écoles gérées par l'Église et financées par le gouvernement entre 1870 et 1997.

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation a identifié les noms ou les informations de plus de 4100 enfants qui sont morts, la plupart en raison de malnutrition ou de maladies, alors qu'ils fréquentaient ces écoles. L'ancien sénateur Murray Sinclair, qui a présidé la Commission de vérité et de réconciliation du Canada chargée d'examiner les pensionnats, a déclaré que le nombre de morts pourrait être bien plus élevé en raison de la médiocrité des registres de décès des pensionnats. La convention de règlement relative aux pensionnats indiens a reconnu 139 pensionnats au Canada.

Qui a été tenu responsable?

Au Canada, l'Église catholique a géré environ 70% des pensionnats, dont celui de Kamloops de 1890 à 1969, avant que le gouvernement fédéral le reprenne jusqu'en 1978. Beaucoup d'enfants des pensionnats ont été victimes d'abus physiques, sexuels ou psychologiques dans un système décrit comme un génocide culturel par la CVR dans son rapport de 2015.

Dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI), les groupes catholiques ont été tenus de verser des dizaines de millions de dollars : 29 millions à la Fondation autochtone de guérison, mais aussi 25 millions que les groupes catholiques s'étaient engagés, en vertu de l'entente, à collecter afin de financer des programmes de guérison. Toutefois, une décision de justice controversée rendue en 2015 a permis aux groupes catholiques de ne recueillir que 4 millions. En 2009, le pape Benoît XVI a exprimé sa tristesse pour certains comportements déplorables de membres de l'Église. En 2022, lors de sa visite au Canada, le pape François, s'est excusé pour les préjudices causés dans ces établissements fédéraux administrés par des communautés religieuses.



Des élèves du foyer fédéral de Port Harrison, à Inukjuak, au Québec.
Photo : Bibliothèque et Archives Canada

Sources :

<https://inquisition.ca/fr/serm/omerta.htm>

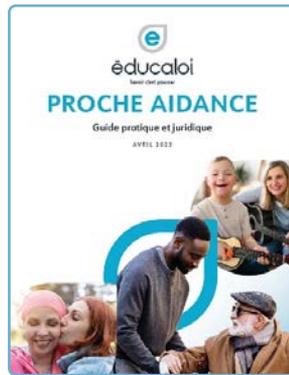
<https://www.ledevoir.com/abus-eglise-catholique>

<https://www.la-croix.com/religion>



Guide de la proche aidance par Éducaloi **AIDER UN PROCHE AIDANT**

Parfois, une personne de notre entourage a besoin d'aide en raison de son âge, de sa maladie ou d'un handicap. Parfois, c'est quelqu'un de notre entourage qui assume cette tâche. Ce guide est destiné aux proches aidants pour leur fournir des outils et des ressources utiles.



Lien pour télécharger le guide :

https://educaloi.qc.ca/wp-content/uploads/guide_proche-aidance.pdf

Le guide pratique et juridique pour les proches aidants au Québec offre des outils sur :

- Les mesures d'assistance;
- Les procurations;
- La planification future;
- La gestion de l'incapacité;
- Les droits des personnes en fin de vie;
- Comment faire face aux questions juridiques fréquentes.

POINTS CLÉS QUI Y SONT ABORDÉS

○ **Traitement détaillé des mesures légales pour assister un proche vulnérable**

- Quand utiliser une mesure d'assistance?
- Comment faire reconnaître un assistant ou une assistante?

○ **Informations sur les procurations et les directives médicales anticipées**

- Quand utiliser une procuration?
- Différentes façons de faire une procuration.
- Si vous êtes nommé dans une procuration.
- Mandat domestique entre conjoints.

○ **La planification future incluant les mandats de protection et les testaments**

- Mandat de protection;
- Directives médicales anticipées (DMA);
- Testament;
- Planification des funérailles.

○ **Procédures pour faire face à l'incapacité et ouvrir une tutelle si nécessaire**

- Représentation temporaire;
- Homologation du mandat de protection;
- Ouverture d'une tutelle.

○ **Autres mécanismes de protection prévus par la loi**

- Congé pour les personnes proches aidantes;
- Congé en cas de maladie grave ou d'accident;
- Séparation involontaire;
- Décider des soins de santé et de l'hébergement;
- Porter plainte à l'égard des services de santé et des services sociaux;
- Droits des personnes en fin de vie.

Le site d'Éducaloi contient aussi beaucoup d'autres informations sur le sujet.

<https://educaloi.qc.ca/publications/proches-aidants-guide-pratique-juridique/>



Des questions? Contactez-moi au **514 756-6151** ou par courriel : fpierrelouis@planidex.ca

Avertissement: Cette chronique contient des informations de planification financière d'ordre général. Ces informations ne devraient pas remplacer les conseils professionnels qui tiennent compte des particularités de votre situation. Les opinions émises sont uniquement le fait de l'auteur et n'engagent aucunement l'AER.

UNE RÉSIDENCE OÙ L'ON SE SENT BIEN!

Trouver une résidence où vous vous sentirez bien entouré, en sécurité et où vous pourrez pleinement vivre votre retraite est un choix de vie important. La résidence privée pour retraités Les Terrasses Versailles, c'est un milieu de vie urbain, dynamique, chaleureux et accueillant, animé par une équipe de passionnés qui met tout en œuvre pour créer des petits et grands bonheurs au quotidien!

La vie aux Terrasses Versailles

Située à Anjou dans l'Est de Montréal et à deux pas des Galeries d'Anjou, la résidence propose une multitude de services, une ambiance des plus chaleureuses et sécurisantes ainsi que du personnel compétent, loyal et dévoué.

Vous y trouverez plusieurs aires communes, telles qu'une grande salle à manger, une piscine intérieure, une salle d'entraînement, une salle de billard, une bibliothèque, un cinéma, une salle de quilles et un salon de coiffure.

Les terrasses extérieures situées au 18^e étage offrant une vue imprenable sur la ville et la grande cour extérieure aménagée sont des lieux de partage et de rencontre. La résidence dispose d'un stationnement intérieur et extérieur, facilement accessibles pour les résidents et les visiteurs, et ce, en tout temps.

La résidence Les Terrasses Versailles propose plusieurs types d'hébergement, afin de combler les besoins uniques de chacun des résidents. Tous les appartements disposent d'un balcon offrant une vue sur la ville et sont équipés d'un espace laveuse-sécheuse, de l'air climatisé, d'un bain et d'une douche séparés et d'un espace de rangement.

Des services de soins à la carte

La résidence Les Terrasses Versailles offre une gamme de soins de santé et d'assistance à la carte, allant de la gestion de la médication aux soins d'aide à l'hygiène. Avoir un chez-soi confortable et sécurisant est certes agréable, mais se savoir bien entouré est rassurant et apaisant. Notre équipe de soins sur place est dédiée à votre mieux-être et est disponible en tout temps. Notre but est simple: assurer votre confort et votre sécurité afin que vous vous sentiez bien chez vous à tous les jours.



Une ambiance chaleureuse et festive

Accueillante et humaine, l'équipe des Terrasses Versailles est composée de professionnels sur lesquels vous pouvez compter en tout temps. De la cuisine à la réception, en passant par les conseillers en qualité de vie et l'équipe de gestion, tous les employés collaborent activement afin de contribuer positivement à la vie des résidents. Ici, l'équipe est stable et les employés connaissent tous les résidents par leur nom! Plus que tout, ils aiment tisser des liens avec la belle communauté de retraités des Terrasses Versailles et leur offrir une programmation d'activités et de loisirs aussi diversifiée que plaisante. Aux Terrasses Versailles, les jours se suivent, mais ne se ressemblent assurément pas!

Prenez rendez-vous avec notre équipe pour une visite personnalisée!

514 852-3898 • locationversailles@cogir.net • TerrassesVersailles.ca

6923, boul. des Galeries d'Anjou, Montréal

AVEZ-VOUS BESOIN DE SUPPLÉMENTS OU DE VITAMINES POUR GARDER VOS YEUX EN SANTÉ?

Dans la quête d'une vision optimale et d'une santé oculaire durable, de nombreuses personnes se tournent vers les suppléments et les vitamines. Mais la question persiste : sont-ils vraiment nécessaires?

Nutriments essentiels pour les yeux

La santé des yeux dépend d'un certain nombre de nutriments clés, notamment la vitamine A, la vitamine C, la vitamine E, les oméga-3, le zinc et les antioxydants.

Ces nutriments jouent un rôle crucial dans la protection contre les dommages oxydatifs, la réduction du risque de maladies oculaires, telles que la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et la cataracte, ainsi que dans le maintien d'une vision nette.

Alimentation équilibrée vs suppléments

Une alimentation équilibrée et riche en fruits, légumes, poissons gras et autres aliments nutritifs peut souvent fournir les nutriments nécessaires pour la santé des yeux. Les suppléments peuvent être utiles pour ceux qui ont des carences nutritionnelles ou des besoins spécifiques, mais ils ne devraient pas remplacer une alimentation saine.

La vitamine A et la vision

La vitamine A est essentielle pour une vision saine, notamment pour la production de rhodopsine, un pigment nécessaire à la vision nocturne. Les sources de vitamine A comprennent les carottes, les patates douces, le foie et certains produits laitiers.

Les oméga-3 et les antioxydants

Les acides gras oméga-3, présents dans les poissons gras comme le saumon et les graines de lin, peuvent réduire l'inflammation et contribuer à la santé des yeux.

Les antioxydants, tels que la vitamine C et la vitamine E, ainsi que les flavonoïdes présents dans les baies et les agrumes, aident à protéger les cellules oculaires contre les dommages causés par les radicaux libres.

Il est important et prudent de consulter votre optométriste ou un professionnel de la santé avant de commencer tout régime de suppléments.

Bien que les suppléments et les vitamines puissent jouer un rôle important dans la santé des yeux, une alimentation équilibrée reste la pierre angulaire d'une vision optimale. En incorporant des aliments riches en nutriments essentiels et en consultant régulièrement un professionnel de la santé, vous pouvez prendre des mesures efficaces pour garder vos yeux en bonne santé à long terme.



I R I S | Offres exclusives aux membres de l'AER

économisez 150\$*

sur les lunettes et les lunettes de soleil avec prescription et bien plus encore

L'inscription est facile. Visitez une boutique IRIS ou **scannez le code QR** et utilisez le **code d'accès : AERMON**
Des questions ou besoin d'aide supplémentaire?
Envoyez-nous un courriel à l'adresse : avantages@iris.ca

*Inscrivez-vous pour connaître tous les détails des offres.
Dr Jahel St-Jacques, optométriste



COUP D'OEIL SUR LA SAISON 2024-2025

« *Créateurs de rencontres* » abonnez-vous au tarif préférentiel de votre ambassadeur

<p>1. L'ODYSSÉE sous les glaces Réalisé par Mario Cyr En salle du 14 septembre au 20 octobre 2024 En ligne dès le 3 novembre 2024</p> <p>Mario Cyr, caméraman sous-marin reconnu pour avoir nagé avec des ours polaires et des morses, nous invite à vivre une odyssée aux images d'une beauté saisissante en compagnie de Jill Heinerth, sa compagne de plongée. Ce film montre une nature d'une beauté à couper le souffle.</p>	<p>4. THAÏLANDE, au pays du sourire Réalisé par Lyne Lefort En salle du 11 février au 23 mars 2025 En ligne dès le 30 mars 2025</p> <p>La Thaïlande séduit avec ses plages paradisiaques, ses eaux cristallines, ses montagnes verdoyantes, ses nombreux temples et sa cuisine parfumée. Partez à la rencontre des différents peuples qui composent cette mosaïque unique et délectez-vous de ces magnifiques paysages à faire rêver.</p>
<p>2. NORMANDIE, de merveilles en mémoire Réalisé par Cyril Isy-Schwartz En salle du 26 octobre au 29 novembre 2024 En ligne dès le 15 décembre 2024</p> <p>Cyril Isy-Schwartz nous dévoile les plus beaux atouts de sa région natale : la Normandie et ses hauts lieux comme Giverny, dans l'univers fleuri du célèbre Claude Monet. Nous voyagerons aux confins du Moyen-Âge avec les villes de Rouen, Honfleur et Bayeux. Nous visiterons également l'époustouflant château du Champ de Bataille.</p>	<p>5. LES BALÉARES, les belles méditerranéennes Réalisé par Daniel Drion En salle du 23 mars au 27 avril 2025 En ligne dès le 4 mai 2025</p> <p>Au large des côtes espagnoles, deux groupes d'îles forment l'archipel des Baléares : les Orientales, Majorque et Minorque et les Occidentales, Ibiza et Formenta. Les Baléares ont traversé les siècles au rythme des différentes civilisations qui lui ont donné sa splendeur, son authenticité et un patrimoine culturel et historique impressionnant.</p>
<p>3. HONDURAS, entre passé conflictuel et présent paisible Réalisé par François Picard En salle du 12 janvier au 16 février 2025 En ligne dès le 2 mars 2025</p> <p>François Picard nous convie à une exploration inattendue d'un pays à la nature luxuriante, aux habitants curieux et au riche patrimoine, témoignage d'une histoire mouvementée. Nous explorons l'un des plus grands sites mayas du monde : Copan.</p>	<p>6. CANADA, terre de grands espaces Réalisé par André Maurice En salle du 20 avril au 25 mai 2025 En ligne dès le 25 mai 2025</p> <p>Destination nature de choix pour les amateurs de plein air, le Canada est reconnu pour l'immensité et la diversité de ses espaces et la richesse de ses ressources naturelles. Depuis Vancouver jusqu'à Montréal, André Maurice vous convie à un voyage absolument exceptionnel sur un territoire aux allures d'infinité.</p>
<p>KUURURJUAQ – HORS-SÉRIE La traversée de la solidarité Réalisé par Caroline Côté et Florence Pelletier Seulement en ligne dès le 22 septembre 2024</p> <p>Trois femmes, accompagnées des aventurières Caroline Côté et Florence Pelletier, se lancent dans la traversée du parc national Kuururjuaq dans le Grand Nord du Québec. Elles suivent un passage de 160 kilomètres emprunté par des chasseurs inuits depuis des millénaires.</p>	<p>TERRE DE FEU – HORS-SÉRIE Le bout du monde Réalisé par Ugo Monticone et Florent de la Tullaye Dans certaines salles du 24 novembre au 5 janvier 2025 En ligne à compter du 19 janvier 2025</p> <p>Au bout du monde, là où les frontières s'estompent et où l'imagination prend son envol, se trouve un territoire sauvage et envoûtant. Bienvenue en Patagonie, cette Terre de Feu, un monde à part, un véritable hymne à la nature.</p>
<p>Retournez les formulaires à : Les Grands Explorateurs 1200, rue Atateken, Bureau 101 Montréal (Québec) H2L 3K8</p>	<p>Visitez notre site internet lesgrandsexplorateurs.com et mentionner le code promotionnel LGE-RETMTL!22 lors de votre achat.</p>

Êtes-vous témoin D'ABUS FINANCIER?

L'abus financier, aussi appelé maltraitance financière, se produit quand une personne profite de l'argent d'une autre personne en agissant contre son intérêt. Par exemple, si Julie détient une procuration bancaire pour faire des transactions dans le compte de sa mère Danielle et qu'elle se sert dans le compte pour ses propres dépenses personnelles, elle exerce une forme de maltraitance financière aux dépens de sa mère.

Bien que tout le monde puisse être victime d'abus financiers, les aînés sont malheureusement plus touchés. En vieillissant, des économies ont peut-être été accumulées et des capacités physiques ou cognitives peuvent également diminuer. Certains ont besoin d'accompagnement pour s'occuper de leurs affaires.

Pour reprendre le cas de Danielle, il se peut qu'elle doive compter sur Julie pour ses déplacements à des rendez-vous ou à la banque. Danielle a probablement entièrement confiance en Julie et ne se doute pas qu'elle puisse profiter d'elle. Ou au contraire, elle le voit, mais craint de se retrouver isolée si elle perdait l'aide de Julie et préfère ne pas la confronter.

Comment reconnaître la maltraitance financière?

La maltraitance financière peut prendre plusieurs formes :

- Des retraits d'argent dans des comptes bancaires faits sans autorisation.

Julie paie les comptes de sa mère chaque mois et en profite pour retirer 50 \$ supplémentaires qu'elle garde pour elle :

- Du chantage émotif pour obtenir de l'argent ou des objets de valeur.

Julie dit souvent à sa mère qu'elle a besoin de plus d'argent pour pouvoir continuer à la soutenir dans ses activités quotidiennes :

- L'usage abusif d'une procuration.

Julie a une procuration, un document juridique qui lui permet de prendre certaines décisions financières pour

sa mère. Elle s'en sert pour gérer ses comptes, mais ne met pas toujours l'intérêt de sa mère en priorité. Elle restreint les dépenses de sa mère dans le but d'avoir plus d'argent à sa propre disposition.

Pour se protéger, Danielle pourrait mettre une limite quant aux montants pouvant être retirés, demander des comptes mensuellement à son institution financière ou encore exiger qu'une deuxième personne de confiance approuve les retraits de montants importants.

La fraude amoureuse

Bien que ce soit fréquemment le cas, les abus financiers ne sont pas toujours causés par des proches de confiance. La fraude amoureuse est une fraude aussi répandue.

On parle de fraude amoureuse lorsqu'un fraudeur séduit une personne pour ensuite lui réclamer de l'argent. Il se sert des médias sociaux et des sites de rencontre pour attirer des victimes potentielles qui sont à la recherche de relations amicales ou amoureuses. Une fois leur confiance gagnée, le fraudeur utilise des prétextes (ou des mensonges) pour réclamer de l'argent, par exemple pour un membre de sa famille qui serait gravement malade, pour venir visiter la victime ou parce qu'il est en difficulté financière. Il gardera toutefois simplement l'argent pour lui.



- Sachez repérer les signes : la photo de la personne semble tirée d'une revue.
- La personne prétend avoir des sentiments pour vous, mais vous ne l'avez jamais rencontrée en chair et en os.
- La personne vous demande de poursuivre la conversation sur une application telle que WhatsApp.
- La personne trouve des excuses pour ne pas vous voir. Par exemple, un empêchement de dernière minute ou une caméra brisée.
- La personne vit ou travaille à l'étranger.

Vous êtes victime ou témoin de maltraitance financière. Que faire?

Si vous êtes vous-même victime ou que vous constatez qu'une personne près de vous est victime d'abus financiers, vous pouvez contacter la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés au 1 888 489-2287 pour obtenir de l'aide afin de vous protéger ou de protéger cette personne.

L'Autorité des marchés financiers pourrait également vous offrir ses services d'assistance dans le cas où vous vivriez une problématique avec un représentant ou une entreprise de services financiers.

**Pour joindre l'Autorité
des marchés financiers :
1 877 525-0337.**

lautorite.qc.ca

UNE VICTOIRE pour les locataires aînés

Au cours des derniers mois, le Réseau FADOQ a porté la voix des locataires aînés afin qu'ils soient mieux protégés face aux évictions. Le projet de loi déposé aujourd'hui par le gouvernement du Québec démontre que celui-ci a tendu l'oreille et qu'il a décidé d'agir.

« Nos lettres ouvertes, nos participations à des points de presse à l'Assemblée nationale ainsi que nos sorties publiques en compagnie de Québec solidaire et plusieurs représentants de la société civile ont porté fruit. Ce projet de loi implique de grandes avancées pour la protection des locataires aînés. On constate que les pressions politiques effectuées donnent des résultats », a affirmé la présidente du Réseau FADOQ, Gisèle Tassé-Goodman.

Le projet de loi viendra élargir la portée de la loi Françoise David qui a été adoptée en 2016 afin de prévenir les évictions des personnes aînées à faible revenu. Les personnes de 65 ans et plus qui habitent dans leur logement depuis 10 ans seront dorénavant protégées contre les évictions et les reprises de logement. Auparavant, il fallait avoir 70 ans pour être protégé par les dispositions de la loi. De plus, le seuil de revenu pour être admissible à cette protection a été rehaussé.

Nous aurions souhaité que le gouvernement du Québec révisé à la baisse le

nombre d'années à occuper un même logement pour se prévaloir de la loi. Mais, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, toute avancée positive sur l'un des critères de protection fera une énorme différence.

« Nos lettres ouvertes, nos participations à des points de presse à l'Assemblée nationale ainsi que nos sorties publiques en compagnie de Québec solidaire et plusieurs représentants de la société civile ont porté fruit. »

Le projet de loi empêchera également un propriétaire d'un logement d'en évincer le locataire de tout âge pour subdiviser le logement, l'agrandir substantiellement ou en changer l'affectation durant les trois prochaines années.

Il s'agit d'une mesure temporaire et exceptionnelle, adaptée à une crise de logement qui est sans précédent. Le gouvernement réalise que le marché locatif est en surchauffe et agit, ce qui est une bonne nouvelle.

D'autres solutions pour la crise du logement

Bien qu'il s'agisse d'actions concrètes qui renforceront la protection des locataires aînés, la crise du logement continuera de sévir.

Le Réseau FADOQ tient à rappeler qu'il est important de diversifier les milieux de vie collectifs pour personnes aînées en encourageant des modèles comme ceux des coopératives d'habitation et des résidences pour personnes aînées à but non lucratif.

Les habitations intergénérationnelles doivent également être encouragées en simplifiant les procédures pour les citoyens et citoyennes. La réglementation en la matière est extrêmement complexe, en plus d'être différente d'une ville à l'autre, et même d'un quartier à l'autre. Un soutien financier de la part du gouvernement du Québec pour la conversion ou la construction d'habitations intergénérationnelles serait également souhaitable.

Source: Réseau FADOQ



À TOUS CEUX ET CELLES QUI DÉSIRENT ADHÉRER OU RENOUELER LEUR CARTE DE MEMBRE DE LA FADOQ À UN PRIX PRÉFÉRENTIEL POUR NOS MEMBRES.

ADHÉSION

Dans le cas d'une demande d'adhésion, veuillez transmettre celle-ci à nos bureaux, accompagnée d'un chèque de 18 \$ (au nom de AER-VM) ainsi que les renseignements suivants : nom et prénom, adresse et date de naissance. Vous nous confirmez le tout par votre signature.

RENOUVELLEMENT

L'AER vous fera parvenir par la poste votre avis de renouvellement le mois précédant l'expiration de votre adhésion. La carte est renouvelable un an après l'émission par la FADOQ.

Vous n'aurez ainsi qu'à nous retourner le formulaire dans l'enveloppe préaffranchie incluse dans notre envoi, avec un chèque de 18 \$ libellé au nom de AER-VM.

Soulignons que la carte de membre FADOQ d'une valeur de 30 \$ est proposée par l'AER à tous ses membres au coût de 18 \$.

Cette carte vous permettra de bénéficier de rabais et de privilèges exclusifs offerts par des entreprises renommées et partenaires du mouvement. L'étendue de vos avantages s'applique également à l'offre grandissante de produits, de services et d'activités développés par l'ensemble du réseau, dont le magazine d'information *Virage*, conçu spécifiquement pour les personnes de 50 ans et plus.

N.B. : Vous pouvez maintenant payer votre adhésion et votre renouvellement par chèque ou par virement bancaire.

AYLWIN Florient,
lieutenant, Incendies
10/2/2024 – 90

BÉNARD Jean-Paul,
pompier, Incendies
24/2/2024 – 95

BENOIT Lina,
commis,
5/2/2024 – 94

BIBEAU Francine,
agente de bureau,
Développement
économique et urbain
22/4/2024 – 75

BLAIN Jean-Guy,
assistant-greffier, Contentieux
21/1/2024 – 92

BOILEAU Diane,
veuve de M. Gérard Crousset
26/10/2023 – 92

BOUDREAU Jean-Claude,
directeur, Gestion immobilière
10/3/2024 – 82

BRISEBOIS André,
magasinier principal,
Approvisionnement
22/3/2024 – 85

BROSSEAU Pierre,
programmeur,
Planification et concertation
25/3/2024 – 87

BRUNELLE Laurier,
surveillant de travaux,
Travaux publics
20/4/2024 – 93

CARPENTIER Robert,
surveillant d'activités,
Loisirs et développement
communautaire
26/3/2024 – 79

CARTIER Jean-Pierre,
chef d'équipe,
Sécurité du revenu
17/10/2023 – 73

CLEMENT Pierre-Paul,
chef de district, Incendies
18/3/2024 – 91

CORMIER Michel,
Électricien-éclairage,
Travaux publics
12/2/2024 – 77

DEMEULE Gilles,
pompier, Incendies
11/4/2024 – 86

DUBÉ Aurèle,
émondeur, Parcs
24/2/2024 – 93

DUPLESSIS Madeleine,
Veuve de M. Georges L'Allier
18/4/2024 – 91

FONTAINE Gérard,
chauffeur chef de groupe, Ateliers
24/4/2024 – 92

FORTIER André,
contremaître, Travaux publics
29/2/2023 – 86

GAGNON Françoise,
veuve de M. Bernard Coutu
16/3/2023 – 93

GAUTHIER Serge,
agent réapprovisionnement
véhicules motorisés,
Approvisionnement
13/3/2024 – 71

GOSELIN Yvon,
pompier, Incendies
16/3/2024 – 92

GUÉRIN Gilbert,
analyste de matériaux,
Travaux publics
17/11/2021 – 83

HARDY Francine,
technicienne en personnel,
Personnel
26/1/2024 – 85

JOSEPH Michelet,
ingénieur, Infrastructure/
environnement CUM
12/1/2024 – 84

LEBRUN Claude,
assistant-surintendant,
Loisirs et développement
communautaire
22/3/2024 – 89

LECLAIRE Jean-Louis,
assistant-directeur, Finances
2/4/2024 – 89

LUSIGNAN Richard,
coordonnateur
priorités informatiques,
Planification et concertation
9/2/2024 – 94

MARSOLAIS Denis,
pompier,
Prévention des incendies
1/3/2024 – 83

MARTIN Claudette,
contremaître, Voie publique
13/3/2024 – 82

MORRISSEAU Marcel,
commis grade 2,
Travaux publics
24/1/2024 – 88

NOBERT Roméo,
journalier, Voie publique
11/3/2024 – 89

ROUSSEAU André,
chef de bureau,
Travaux publics
11/3/2024 – 82

ST-MICHEL Raymond,
agent technique,
Travaux publics
21/3/2024 – 90

TRUDEL, Odette,
aide-technicienne,
Arpentage
10/3/2024 – 88

VALADE, Robert,
agent technique,
Voirie
12/4/2024 – 87

Urgel Bourgie / Athos vous présente
son conseiller en arrangements préalables
et en cimetière, M. Jean-Hugues Mousseau,
fils de feu M. André Mousseau, retraité
de la Ville de Montréal.

Il répondra à vos questions et vous
conseillera tout en respectant
vos volontés et votre budget.

Informez-vous sur les rabais
privilegés dans le cadre de notre
programme **Club Affinité!**



Plusieurs complexes funéraires
et 3 cimetières-jardins pour mieux vous servir.

120 ANS DÉJÀ

URGEL BOURGIE

ATHOS

urgelbourgjie.com

1 866 856-7777
514 735-2025 • 24/7



La Course-marche Centraide : c'est aussi pour les personnes retraitées

Qu'ont en commun Normand Lapointe et Daniel Savard? Deux retraités de la Ville de Montréal, le logo Centraide tatoué sur le cœur, et malgré la retraite, ils continuent de s'impliquer à la Course-marche à titre de bénévoles et d'y participer en tant que marcheurs.

Normand Lapointe est retraité depuis bientôt 3 ans. Il a travaillé pendant une quarantaine d'années à la Ville ; son implication pour Centraide est tout aussi impressionnante. Pour lui, la Course-marche en présentiel est loin d'être une corvée, bien au contraire, elle apporte son lot de bénéfices, une dose de pur bonheur dans la vie des personnes qui y prennent part.

« C'est une belle journée positive dans tous les sens. Les gens viennent pour se mettre en forme, amasser de l'argent, revoir d'anciens collègues, s'amuser. Le parc Jean-Drapeau s'y prête bien. La Course-marche, ce n'est pas uniquement de la course, c'est aussi de la marche. Il n'y a pas d'âge pour y prendre part. L'essayer c'est l'adopter », de dire avec conviction le donateur leader Centraide et ancien gestionnaire à la Ville.



Normand Lapointe

d'y être. Vous allez peut-être arriver seul, mais repartir avec d'anciens collègues », explique l'ancien directeur de l'arrondissement MHM.

Faites comme messieurs Lapointe et Savard et participez de quelque façon au volet présentiel de la Course-marche 2024 qui se tiendra le mardi 24 septembre prochain, au splendide parc Jean-Drapeau. Profitez de l'occasion pour revoir d'anciens collègues de travail que vous n'avez pas vus depuis un certain temps, faites de nouvelles connaissances, venez vous amuser en groupe, pratiquer du sport et soutenir une bonne cause. Soyez-y en grand nombre. Votre présence est importante, vous faites une différence !

Pour vous inscrire comme bénévole ou obtenir plus d'informations sur la Course-marche, écrivez à :

course.marche.centraide@montreal.ca ou communiquez avec le Bureau des campagnes de financement au **514 872-9477**.

Tous les détails pour participer à la Course-Marche vous seront communiqués au cours des prochaines semaines dans les différentes plateformes numériques de l'AER.

À go, on se rassemble!



Daniel Savard

Tout le monde en même temps au même endroit

Retraité depuis 2023, Daniel Savard abonde dans le même sens. Son implication pour

Centraide en tant que directeur de campagne pendant plusieurs années, dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM), où il travaillait, lui sert bien. Il est à même de constater que la Course-marche est une rare occasion pour plusieurs actuels ou anciens membres du personnel de se rencontrer au même endroit pendant l'année.

« C'est une dynamique qu'on ne voit pas dans d'autres circonstances à la Ville. Ça vaut la peine d'y être. C'est quoi dans une vie de donner une journée ou une demi-journée pour la cause, ce n'est pas excessif, ça se fait bien. Je n'ai vu personne qui n'avait pas le sourire aux lèvres, tout le monde était content





Conseils simples à suivre pour trouver LA BONNE PROTECTION D'ASSURANCE HABITATION

Que vous soyez propriétaire ou locataire de votre résidence, une bonne assurance vous aidera à protéger votre espace et vos biens. Les quatre conseils qui suivent vous aideront à déterminer la police et le montant de couverture qui vous conviendront.

1. Parlez-en à un professionnel

Communiquez avec une compagnie d'assurance réputée pour obtenir une soumission sans obligation de votre part et discuter du type de protection qui répond le mieux à vos besoins. Un agent ou un conseiller agréé peut vous guider dans vos choix et discuter des moyens de réduire le coût de votre prime.

2. Faites l'inventaire de vos biens

Vous avez consacré du temps, des efforts et de l'argent à acquérir les choses que vous possédez, il est donc important que votre assurance soit suffisante pour couvrir vos biens au cas où ils seraient endommagés ou volés. Leur valeur aura une incidence sur votre prime, alors assurez-vous de l'estimer pour chacun d'entre eux. Rassemblez les reçus si vous les avez ou faites des recherches en ligne pour déterminer une valeur estimative.

Nous vous recommandons de faire cet inventaire une fois par année pour consigner les nouveaux achats et vous assurer d'avoir une couverture suffisante pour suivre l'inflation. Incluez dans votre liste les articles difficiles à remplacer, tels que les objets de collection, les trésors de famille et les œuvres d'art.

3. Évaluez votre emplacement

Votre lieu de résidence aura une incidence sur votre prime d'assurance et, dans certains cas, sur le type de protection d'assurance dont vous avez besoin. Pourquoi? Certaines régions sont plus sujettes aux catastrophes naturelles que d'autres et une couverture différente est donc nécessaire pour obtenir une protection adéquate. Par exemple, si les inondations sont fréquentes dans votre région, il pourrait être nécessaire d'avoir une couverture supplémentaire. Un professionnel de l'assurance en tiendra compte lorsqu'il vous fournira une soumission, mais il est bon de connaître les risques auxquels vous êtes exposés.

4. Demandez des rabais

Les compagnies d'assurance tiennent compte de plusieurs variables dans le calcul du coût de votre assurance habitation, notamment l'emplacement de votre résidence, son âge et son état. D'autres facteurs peuvent s'ajouter, par exemple le fait d'y vivre ou d'y travailler, l'historique de vos réclamations, l'obtention d'un prêt hypothécaire et la valeur de vos biens. Cependant, il existe souvent des moyens de réduire votre prime ou d'être admissible à des rabais supplémentaires.



Si vous n'avez soumis aucune réclamation à vos assureurs précédents ou si vous avez plusieurs polices avec le même assureur, vous pourriez être admissible à des réductions. L'installation d'alarmes d'incendie ou de sécurité, ou des mesures de prévention des dégâts d'eau, telles qu'un système de fermeture automatique de l'entrée d'eau, pourraient également réduire votre prime.

Pour d'autres conseils et trucs pratiques,
visitez dès maintenant
<https://www.lapersonnelle.com/blogue>

Ces conseils sont fournis à titre informatif et préventif seulement. Ils sont d'ordre général et n'engagent pas la responsabilité de La Personnelle. La vigilance est de mise et il est recommandé de consulter un expert en la matière pour obtenir des conseils complets et pertinents pour chaque situation.

Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Les modalités relatives aux protections sont précisées au contrat d'assurance, lequel prévaut en tout temps.

SORTIR DU BROUHAHA :

une résidente mène le combat contre la cause invisible de l'isolement des aînés



Colette Coudé (au centre) entourée d'Amélie Morel, directrice de la Résidence Le Mile-End (à gauche) et de Jeanne Choquette, présidente d'Audition Québec, lors d'une conférence donnée par cette dernière à la résidence le 15 mai 2024.

Une résidente de la Résidence Le Mile-End mène ces jours-ci une campagne pour améliorer l'acoustique de la salle à manger. Vivant avec des pertes auditives sévères, le bruit ambiant dans cette salle l'empêchait de participer aux repas ainsi qu'aux activités communautaires et séances d'information données par la direction. Au lieu de s'isoler, elle a décidé de chercher des solutions – pour elle et pour les nombreux autres résidents confrontés à des problèmes d'audition.

« C'est à l'automne 2022, dans la salle à manger au Mile-End, que j'ai réalisé que ma déficience auditive entraînait en collision frontale avec tout ce qui pouvait s'entendre », s'exclame Colette Coudé. « Les voix autour et près de moi, les variations des sons graves et aigus, le frottement des chaises, le cliquetis de la vaisselle qui s'entrechoque... tous ces bruits enterraient en tout ou en partie les conversations avec mes charmantes voisines de table. Après quelques mois, je n'en pouvais tout simplement plus. J'ai déserté les activités de groupe malgré mes

appareils auditifs. J'ai pris le chemin que les spécialistes appellent l'isolement social. »

Loin de se replier sur elle-même, Mme Coudé participe alors au programme Acouphène, intolérance aux sons et Programme Adultes-Aînés du Centre de réadaptation Raymond-Dewar Laurier du CIUSSS du Centre-Sud de l'Île de Montréal. Elle se rend compte qu'elle vit une situation partagée par de nombreux aînés, et qui peut avoir des conséquences néfastes non seulement sur leurs rapports sociaux, mais également sur leur estime de soi, leurs capacités cognitives et leur niveau de stress. On n'a qu'à penser aux conséquences de ne pas bien entendre les explications données de vive voix concernant un paiement ou un changement d'horaire!

Fait inattendu, l'audiologiste responsable du programme propose d'étudier la disposition et les équipements de la salle à manger de sa résidence afin d'améliorer son acoustique. Ses propositions sont accueillies à bras ouverts par la directrice de la résidence, bien au fait que cette situation concernait plusieurs résidents. Certaines modifications sont faciles à mettre en place : modifier le positionnement du microphone et des haut-parleurs, optimiser leur ajustement pour obtenir un son clair, installer des rideaux en tissu pour couvrir les grandes fenêtres et empêcher les sons de « glisser » sur ces

surfaces. Une autre solution, la plus importante pour obtenir des résultats, c'est l'installation de tuiles acoustiques absorbantes sur les murs.

Appuyée dans sa démarche par la direction de la résidence, mais aussi par Audition Québec, un organisme dont la mission est de promouvoir les intérêts et de favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes ayant des problèmes d'audition au Québec, et par le CIUSSS du Centre-Sud de l'Île de Montréal, Mme Coudé s'est donné comme objectif d'atteindre au minimum entre 60 % et 75 % d'efficacité quant à l'élimination de la réverbération du son dans la grande salle. L'atteinte de cet objectif permettra à tous les résidents de pleinement s'intégrer et de participer aux activités désirées. La direction est déterminée à mettre les mesures en place; des demandes de subvention ont été faites pour aider à couvrir les frais.

« J'ai ajouté ma voix à celle de toutes les personnes âgées qui, comme moi, ont besoin d'un environnement adapté pour vivre en relation avec les autres et éviter d'adopter peu à peu l'isolement social », résume Mme Coudé avec émotion. « Se tromper parce qu'on fait des erreurs, c'est une chose. Mais se tromper parce qu'on entend du bruit au lieu des mots, c'en est une autre. »



Voici un exemple de panneaux acoustiques qui s'intègrent harmonieusement dans le décor d'une salle à manger.

PRODUITS MIRACLES OFFERTS SUR INTERNET

Il se pourrait que l'on vous offre, sur Internet ou par la poste, des produits qui vous promettent de perdre du poids ou de paraître plus jeune, qui vous donneraient de l'énergie, qui guériraient un mal, etc. Demeurez méfiant par rapport à de telles offres.

PRÉCAUTIONS à prendre avant de passer une commande

Avant d'acheter un produit aux propriétés qui paraissent miraculeuses ou même de commander un échantillon gratuit sur Internet ou par la poste :

- Méfiez-vous des promesses de résultats parfaits ou trop faciles à obtenir. Gardez en tête que les produits aux effets magiques n'existent pas.
- Prenez le temps de lire l'offre qui vous est faite. Portez attention aux mots utilisés. Il y a une différence entre un produit qui « pourrait vous faire perdre » 20 livres et un autre qui « vous fera perdre » 20 livres !
- Soyez prudent relativement à une offre de gratuité pour laquelle on exige votre numéro de carte de crédit, soi-disant pour payer les frais de livraison, par exemple. Vous pourriez avoir affaire à un commerçant qui use de pratiques illégales et vous voir facturer des sommes importantes sans votre accord.
- Assurez-vous que le commerçant fournisse ses coordonnées complètes. Pourquoi ? Parce que vous pourrez le joindre pour faire valoir vos droits en cas de problème. Vous pouvez aussi composer le numéro de téléphone de l'entreprise ou envoyer un courriel, afin de voir si l'on vous répond.

Quels arguments de vente peuvent être utilisés pour me convaincre de faire une commande ?

Pour vous inciter à acheter son produit, le commerçant pourrait lui attribuer de nombreuses vertus. Sachez qu'il a des obligations quant aux résultats découlant de l'utilisation de son produit. Par exemple, s'il annonce que vous perdrez assurément 20 livres en un mois, il doit remplir sa promesse.

Un commerçant doit aussi être en mesure de justifier les renseignements promotionnels qu'il utilise. Entre autres, s'il affirme que l'utilisation de son produit est approuvée par les médecins, cela doit être vrai.

- Certains commerçants ne respectent pas leurs obligations et utilisent des renseignements faux ou trompeurs pour vous amener à commander leurs produits. Soyez vigilants !

Je paie pour des produits que je n'ai pas demandés. Que faire ?

Vous avez commandé un produit offert gratuitement ou au rabais ? Il se pourrait que le commerçant continue à vous le faire parvenir et qu'il vous le facture au prix courant. Vous êtes-vous engagé à acheter le produit après la promotion ? Si non, le commerçant ne peut pas :

- exiger de votre part un avis l'informant que vous ne souhaitez plus obtenir le produit;
- vous faire payer des produits envoyés que vous n'avez pas demandés.

Comment annuler mon achat ?

Vous constatez sur l'état de compte de votre carte de crédit que des sommes vous ont été facturées à tort ? Vous pouvez annuler votre achat sans frais, notamment si le commerçant :

- ne vous a pas donné tous les renseignements obligatoires avant que vous fassiez votre achat;
- a présenté ces renseignements à travers une foule d'autres informations.

Renseignements obligatoires que le commerçant doit vous donner avant l'achat :

- nom, adresse, numéro de téléphone et, s'il y a lieu, numéro de télécopieur et adresse électronique de l'entreprise;
- description détaillée des biens vendus;
- prix des biens, frais connexes et taxes applicables;
- coût total de l'achat;
- description des frais supplémentaires qui pourraient être exigés par un autre commerçant et dont le montant ne peut pas être raisonnablement calculé (frais de droits de douane, par exemple);
- modalités de paiement;
- devise utilisée, s'il ne s'agit pas de dollars canadiens;
- date ou délai de livraison et, s'il y a lieu, mode de livraison et nom du transporteur;
- conditions d'annulation, de retour, d'échange ou de remboursement, s'il y a lieu.

Pour annuler un achat, vous devez transmettre un avis d'annulation au commerçant dans les 7 jours qui suivent la réception de l'état de compte. Il vous faudra aussi retourner le produit reçu au commerçant.

Le commerçant doit vous rembourser dans les 15 jours suivant la transmission de cet avis d'annulation. Il ne le fait pas? Vous avez alors 60 jours pour faire une **demande de rétrofacturation** à l'émetteur de la carte de crédit avec laquelle vous avez payé.

Une demande de rétrofacturation à l'émetteur de la carte de crédit se fait par écrit et contient les renseignements suivants :

- nom du titulaire de la carte de crédit;
- numéro de la carte de crédit et sa date d'expiration;
- nom du commerçant;
- date de conclusion du contrat;
- montant débité au compte de la carte de crédit;
- montant que le commerçant est tenu de rembourser;
- description des biens visés;
- raison de l'annulation;
- date d'annulation de l'achat;
- mode de transmission de l'avis d'annulation.

L'émetteur de la carte de crédit doit vous transmettre un accusé de réception dans les 30 jours, après avoir reçu votre demande. Puis, il doit créditer votre compte du montant payé et annuler les frais portés à votre compte en lien avec l'achat.

- **L'Office de la protection du consommateur** est un organisme du gouvernement du Québec. Son action vise notamment à aider les consommateurs à faire des choix éclairés ainsi qu'à les informer de leurs droits et de leurs recours en cas de problème avec un commerçant. L'Office intervient aussi auprès des commerçants afin qu'ils respectent leurs obligations envers les consommateurs.
- L'Office a préparé un guide (disponible sur son site <https://www.opc.gouv.qc.ca>) dont le principal objectif est d'informer les personnes âgées de leurs droits et de les aider à prévenir les problèmes qu'elles pourraient rencontrer dans divers domaines de consommation qui les touchent particulièrement. Ce document s'adresse également aux proches de ces personnes ainsi qu'aux intervenants qui travaillent auprès d'elles.
- Nous reproduisons dans cette revue une série de thèmes dont ce guide traite et qui pourraient vous intéresser.





Les dîners mensuels de l'AER 15 ans déjà

Le 20 mai dernier, nous avons célébré au Deli Paulos le 15^e anniversaire de nos dîners-rencontres mensuels. Plus de 30 participants se sont présentés et ont fêté ces cordiales retrouvailles.

Les nombreux prix offerts par La Personnelle, le Deli Paulos et l'AER ont été gagnés par mesdames Ginette Deschênes et Louise Fortin et messieurs François Jasmin et Claude Chevalier. Félicitations à nos gagnants et merci à nos commanditaires.



Ces dîners-rencontres, une occasion idéale d'échanger de tout et de rien avec ses ex-collègues, se poursuivent le troisième lundi de chaque mois. On vous y attend en grand nombre lors du prochain prévu le 15 juillet. (Voir les coordonnées en page 8).

Bon été!



RABAIS et privilèges



Action Sport Physio
www.actionsportphysio.com



Fadoq
www.fadoq.ca
514 252-3017

I R I S

IRIS, Le Groupe Visuel
iris.ca/avantages
avantages@iris.ca
1 800 474 7429



Juste pour Rire
www.hahaha.com
(mot de passe: aer)
1 888 244-3155



Urgel Bourgie / Athos
www.urgelbourgjie.com ou
514 735-2025 ou 1 866 856-7777



Les Grands Explorateurs
www.lesgrandsexplorateurs.com
514 521-1002



RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Les Terrasses Versailles
www.residencescogir.com/residence-aine-montreal/terrasses-versailles
514 852-3898



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

La Personnelle
www.lapersonnelle.com
1 888 476-8737



Groupe Forget — Audioprothésistes
www.groupeforget.com ou
1 888 ENTENDRE (1 888-368-3637)



Retour sur la 2^e soirée de PÂTES ET MUSIQUE

Le samedi 25 mai, notre deuxième Soirée de Pâtes et Musique avait lieu à la résidence pour aînés LES TERRASSES VERSAILLES. Tous ont apprécié le copieux repas composé d'un choix de pâtes, accompagnées de leur sauce préférée et complété par de délicieuses crevettes à l'ail, de lanières de poulet grillées et de légumes variés en accompagnement et d'un gâteau au chocolat. Merci à madame France Hallé, directrice-générale des Terrasses Versailles, et toute l'équipe des cuisines pour leur accueil chaleureux.

Par la suite, c'est avec enthousiasme que plusieurs se sont déliés les jambes en dansant au son de la musique.

Plusieurs prix offerts par La Personnelle et l'AER ont été tirés parmi les participants. Félicitations aux gagnants : mesdames Céline Deschênes et Micheline Lalande et messieurs Yves Belleau, Guy Brisebois, Claude Clément et Yvon Hallé. Merci à nos généreux commanditaires.



Crédit photos : France Bouvier / Unsplash - Chris Karidis

DIANE CHAREST



EXCURSION SUR LE PETIT NAVIRE

En direction du canal de Lachine

LE 9 AOÛT 2024



Bienvenue à bord du Petit Navire. Cette charmante embarcation à propulsion électrique est silencieuse, écologique et intimiste. Laissez-vous bercer par les eaux paisibles du canal de Lachine, profitez de la magnificence du paysage qui ceintre la voie d'eau et vivez l'expérience de l'éclusage.

Glissez dans 150 ans d'histoire et explorez la richesse de ce lieu historique et des quartiers industriels.

Le rendez-vous est au Quai Jacques-Cartier et le départ est à 10 h 30. Nous vous invitons à venir en métro (station Champ-de-Mars). L'arrivée au Quai Atwater est prévue vers 12 h 30 et nous dînerons sur place.

LE RETOUR SE FERA PAR MÉTRO, TOUT PRÈS DU QUAI.

Prix : 48 \$ par personne.

Dîner à vos frais.

Veuillez réserver avant le 19 juillet car nous devons acheter les billets et payer le forfait.

En cas de pluie seulement, nous annulerons l'activité et un remboursement vous sera accordé.

Réservation :

Diane Charest au 514 239-2113 (après 18 h) ou par courriel à charest9366@gmail.com



DÎNER AU RESTAURANT PORTOVINO À LAVAL

— LE 21 AOÛT 2024 À 12 H —



Le restaurant Portovino est reconnu comme le meilleur **APPORTEZ VOTRE VIN** de Laval. Il est situé au **1160, boul. Le Corbusier**, tout près de la Place Bell.

Le menu propose une variété de pâtes, poissons, viandes, pizzas et des desserts succulents. Le chef Vijay est reconnu pour ses plats créatifs et ses sauces secrètes savoureuses.

Le repas que vous choisirez inclura potage ou soupe, plat principal, dessert et thé ou café.

RÉSERVATION AVANT LE 10 AOÛT 2024

auprès de : **Diane Charest**
514 239-2113
(après 18 h)
ou charest9366@gmail.com

Solution des mots croisés de la page 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	D	E	S	M	A	R	T	E	A	U		R
B	I	N	O	U	I	E		S	Y	R	A	H
C	S	I	L	E	N	C	E	S		I	R	E
D	C	E		T	E	R		A	G	N	A	T
E	O	M	E	T		U	T	I	L	E		E
F	B	E	B	E	T	E		S	O		B	U
G	O		R		I	S	E		I	G	O	R
H	L	O	U	E	R		S	U	R	I	N	
I	E	V	I	D	E	N	T		E	L	I	T
J	S	A	T	I	R	E		O		L		E
K		L	E	T		O	R	P	H	E	O	N
L	S	E	R	E	I	N	E		I	S	S	U



25^E FÊTE
PLEIN
AIR

LE MARDI 13 AOÛT 2024
AU PARC MAISONNEUVE
SOUS LA TENTE

Nous en sommes à la **25^e édition** de la **Fête plein air**. Bon nombre de membres sont devenus de fidèles habitués de cette journée particulière. Ce rendez-vous annuel se veut une fête collective et les retrouvailles sont toujours émouvantes et rassurantes.

Cette année, nous prévoyons l'installation d'abris solaires (par la Ville de Montréal) pour notre 25^e Fête plein air qui se tiendra au magnifique parc Maisonneuve.

IMPORTANT : En cas de pluie, le pique-nique et autres activités se tiendront à l'intérieur du chalet.

« VOUS VOULEZ PAS MANQUER ÇA ! »

Les jeux de pétanque, « washer », baseball-poches, fers et autres débiteront vers 10 h, lorsque les équipes seront complètes.

Sont également invités à cette fête ceux et celles qui ne veulent pas ou ne peuvent pas participer aux différents jeux. Vous avez tout le loisir d'apporter vos chaises pliantes et, sous les sapins odoriférants, jouer aux cartes (que nous prêtons évidemment) ou encore d'échanger gaiement avec vos amis et connaissances.

Vers midi, notre traiteur servira un repas de spaghetti, pain à l'ail, salade César et, à la demande générale, un dessert. Vous pourrez apporter votre vin ou bière et une glacière, si vous le désirez.

Les activités reprendront graduellement après le repas. La journée se terminera par le tirage de plusieurs prix offerts par nos commanditaires et l'AER.

Endroit : Parc Maisonneuve, 4601, rue Sherbrooke Est (métro Pie-IX ou Viau).

Prix : GRATUIT pour le membre et son conjoint; 20 \$ pour tout autre participant ou invité.

Gratuité : Un coupon sera remis à chaque participant lui donnant droit à une bière, une bouteille d'eau ou une boisson gazeuse.

Nous vous demandons de réserver avant le 19 juillet auprès de l'AER au 514 272-0818 ou par courriel à aer@bellnet.ca .

Espérons que le soleil sera présent. Que cette journée soit réussie et plaisante!



- IMPORTANT -

Lors de la réservation, nous vous demandons un dépôt de 15 \$ par personne, par chèque ou par virement bancaire, pour confirmer votre présence.

Ce dépôt vous sera remboursé lorsque vous vous présenterez à l'accueil de la fête plein air ou si vous annulez avant le 19 juillet.

Il est important pour nous de connaître le nombre de participants pour commander le nombre de repas que nous devons payer.

Merci de votre collaboration.



CHÈQUES-CADEAUX

Du mois de mars 2020 au mois d'avril 2022, la grande majorité des activités que nous avons planifiées ont été annulées ou reportées à cause des restrictions sanitaires imposées durant cette période difficile de pandémie. Maintenant que le cours normal des activités a repris, vous aurez l'occasion d'utiliser les chèques-cadeaux que vous n'avez pas pu écouler durant cette période d'inactivité.

Nous avons prolongé les dates d'échéance de tous les chèques-cadeaux que nous avons émis. PROFITEZ-EN!

Pour vous informer de la validité du chèque-cadeau en votre possession, vous pouvez communiquer avec notre secrétariat au 514-272-0818.



Profitez d'assurances auto, habitation et entreprise exclusives



L'Association des employés retraités de la Ville de Montréal fait équipe avec La Personnelle pour vous offrir :



**Des tarifs exclusifs
qui ne sont pas offerts
au grand public**



**Un service hors pair d'agents
en assurances de dommages
qui en font plus pour vous**

**Obtenez votre soumission
lapersonnelle.com/aer
1 888 476-8737**



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Tarifs de groupe. Service unique.